OASIS21

Société Coopérative d'Intérêt Collectif
Société Anonyme à conseil d'administration à capital variable

Siège social : 2 rue de la clôture, 75019 PARIS

Procès verbal de la
Réunion du conseil d'administration du 10 septembre 2020

Le 10 septembre 2020 à 16h, les membres du conseil d'administration de la société coopérative d'intérêt collectif, société anonyme à capital variable dénommée «Oasis21», à savoir :
- Monsieur Mathieu Labonne, président du conseil d'administration
- Monsieur Cédric Mazière, directeur général
- Madame Françoise Manjarrès, représentante de la société Hotelière Gabriel
- Monsieur Baptiste Bernier, représentant de la société Volumes
- Madame Sarah Goldberg, représentant l'association Foodlab, par visioconférence,
- Monsieur Benjamin Géraud-Pinet, représentant la société coopérative Finacoop

Se sont réunis au 1 5, 3 Rue du Général Compans, 93500 Pantin, sur l'ordre du jour suivant :

Les participants désignent à l'unanimité M. Mathieu Labonne et M. Cédric Mazière respectivement comme président et secrétaire de séance.

1. Financement d'Oasis21 et protocole d'accord avec la SCIC Coopérative Oasis

Cédric Mazière présente les dernières nouvelles concernant le financement d'Oasis21. Il mentionne qu'avec le retard dans la mise en place des prêts bancaires des enjeux de trésorerie se posent pour Oasis21. Ils devraient être résolus dans les prochains jours et permettre ainsi de payer des factures en attente de Kré-Concept.

La finalisation du tour de table financier tient à la finalisation des garanties pour la NEF et la Caisse d'Epargne Ile-de-France. Après plusieurs échecs auprès d'organisation de garanties, il est nécessaire de compléter les garanties trouvées par une caution solidaire d'un partenaire d'OASIS21. Cédric Mazière et Mathieu Labonne ont sollicité la Coopérative Oasis, dont Mathieu Labonne est président directeur général.

Ils présentent en détails le projet de protocole d'accord écrit par l'avocat Fabrice Tournier qui prévoit de placer 140 keuros en capital dans la SCIC Coopérative Oasis avant fin 2022 en échange de la signature de cautions pour le même montant. Ce protocole engage la Coopérative Oasis à signer une caution solidaire de 80 keuros auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France et une caution solidaire de 60 keuros auprès de la NEF.

Après échanges, les membres du conseil d'administration décident de signer ce protocole d'accord et donnent pouvoir à Cédric Mazière pour la signature.
Cette décision est approuvée à l'unanimité.

2. Contrat de maîtrise d'œuvre et d'assistant à maîtrise d'ouvrage pour Mouzaïa

Mathieu Labonne présente la proposition de s'engager avec Question d'échelles, AMO de la Halle aux cuirs, et LGA, maître d'œuvre de la Halle aux cuirs, pour les travaux du projet rue Mouzaïa. Les études commenceront très rapidement.
Mathieu Labonne exprime la grande satisfaction du travail réalisé par ses partenaires. LGA remplacera ainsi un autre cabinet d'architecte qui avait travaillé avec la SAS Volumes sur ce projet mais qui n'a pas proposé un chiffrage dans l'enveloppe souhaitée.

Les membres du conseil d'administration décident de signer les contrats avec Question d'échelle et LGA pour les travaux de Mouzaïa et donnent pouvoir à Mathieu Labonne pour signer ces contrats.
Cette décision est approuvée à l'unanimité.

3. Protocole avec Volumes

Cédric Mazière donne l'information qu'un avenant a été signé concernant le protocole avec Volumes pour décaler la date limite du versement d'Oasis21 à Volumes au 30 septembre 2020 au lieu du 31 août 2020 étant donné les difficultés de trésorerie.

4. Recrutement d'une direction opérationnelle

Mathieu Labonne présente la proposition de recruter une personne pour diriger l'équipe d'Oasis21 au quotidien. En effet, en tant que président, Mathieu Labonne souhaite se consacrer à la gestion administrative et juridique de la structure et à la stratégie du projet. De la même manière Cédric Mazière, DG, souhiterait réduire son temps de travail sur Oasis21 et continuer à suivre la gestion long terme du projet et notamment garantir la réussite du modèle économique.

Ce rôle serait recruté à 4/5ème, dès que possible, et s'occuperait du recrutement et de la gestion de l'équipe d'Oasis21 (4 ETP prévus en plus), ainsi que des partenariats et de la gestion administrative quotidienne.

Les membres du conseil d'administration constatent que ce rôle est bien prévu dans le business plan de la SCIC et acceptent de lancer ce recrutement qui sera piloté par Cédric Mazière, en lien avec Baptiste Bernier et Mathieu Labonne.
Cette décision est approuvée à l'unanimité.

Françoise Manjarrès mentionne le besoin de proposer à la personne recrutée un espace de de travail cohérent et confortable au sein des locaux d'Oasis21.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h30.

président de séance
M. Mathieu LABONNE

Le secrétaire de séance
M. Cédric Mazière